

Maîtrise d'ouvrage :

**Communauté de Communes de
SARTILLY Porte de la Baie**

BP12 - 66, Grande Rue.
50530 Sartilly .

Opération :

**Réalisation d'un complexe équin
à vocation économique et touristique
à DRAGEY - RONTHON.**

	Lot n° 17 Menuiseries intérieures Plâtrerie sèche
--	--

Maîtrise d'œuvre :

Poupard J.J . Architecte D P L G..

81, Rue du Neufbourg - 50000 SAINT LO - Tel: 02-33-72-58-58. Fax:02-33-72-01-26

1- Dispositions générales

1-1 Dispositions communes

Les dispositions communes concernant le présent descriptif sont énumérées au lot n°0.

L'entrepreneur du présent lot en prendra connaissance pour l'établissement de son offre et la réalisation des travaux .

1-2 Documents - Normes - DTU

Documents généraux :

Chaque entrepreneur adjudicataire devra, pour l'exécution de ses ouvrages, se conformer à l'ensemble des documents, DTU, normes, décrets mentionnés à l'article « **1.5.1. Références législatives, réglementaires et techniques** » du lot n° 0D Dispositions Communes.

Documents particuliers :

D.T.U. :

- ◆ D.T.U. 36.1 : Menuiseries en bois.
- ◆ D.T.U. 39.1 et 39.4 applicable aux travaux de miroiterie et vitrerie.
- ◆ D.T.U. 20.1 : Parois et murs en maçonnerie de petits éléments.
- ◆ D.T.U. 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre.
- ◆ D.T.U. 59.1 : Peinturage.
- ◆ D.T.U. 25.31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre.
- ◆ D.T.U.25.41 : Ouvrages en plaques de parements en plâtre (plaques à faces cartonées).
- ◆ D.T.U. 25.42 : Ouvrages de doublages et habillage en complexes et sandwiches plaques de parement en plâtre isolant.

D.T.U.:

- ◆ D.T.U. 58.1 : Mise en oeuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale et en panneaux dérivés du bois et du métal.

Normes:

- ◆ NF P 23.101 : Terminologie.
- ◆ NF P 23.300 : Dimensions des vantaux des portes intérieures.
- ◆ NF P 23.301 : Bloc-portes palières - Caractéristiques générales.
- ◆ NF P 23.302 : Portes planes intérieures en bois - Caractéristiques générales.
- ◆ NF P 23.303 : Portes planes intérieures de communication en bois - Spécifications.
- ◆ NF P 23.305 : Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois.
- ◆ NF P 23.403 : Composition des croisées.
- ◆ NF P 23.501 : Bloc-portes pare-flamme et coupe feu 1/4 d'heure.
- ◆ NF P 23.502 : Bloc-portes pare-flamme et coupe feu 1/2 d'heure.

Normes :

- ◆ NF P 08.102 relative aux tolérances et conditions de pose.
- ◆ NF A 36.321 concernant les aciers galvanisés.
- ◆ NF P34.301 et NF P 34.501 relatives aux aciers galvanisés prélaquées en continu.
- ◆ NF I 91.102 sur l'électro zinguage des aciers.
- ◆ NF A 50.451 sur la qualité de l'aluminium, alliages et produits laminés.

Documents de référence :

Certifications.

Labels du Centre Technique du Bois C.T.B. concernant les portes et quincaillerie.

Directives communes pour l'agrément des portes - bloc-portes, etc. établis par l'U.E.A tc.

Spécifications du Centre Technique du Bois.

Labels de qualité NFQ.

2- Prescriptions techniques

2-1 Prescriptions d'exécution

Généralités .

Afin d'éviter les omissions ou les doubles emplois, l'Entrepreneur est tenu de compléter son dossier en consultant les devis descriptifs et plans techniques des autres corps d'état susceptibles de le renseigner sur les travaux qu'il a réellement à prévoir.

Le but à atteindre étant une exécution rationnelle des travaux, dans les délais les plus courts, l'Entrepreneur soumissionnaire devra prendre toutes dispositions pour être en mesure de commencer les travaux conformément au planning dès que la décision du Maître d'Ouvrage sera intervenue.

L'Entrepreneur adjudicataire devra présenter dans les délais qui lui seront fixés par lettre, tous les dessins, détails et calculs d'exécution et ceci suffisamment à l'avance pour approbation de l'Architecte et du bureau de contrôle.

Il appartiendra à l'Entrepreneur du présent lot de faire exécuter tous les travaux accessoires nécessaires au complet achèvement des travaux, tels que engravure, bandeaux, protections, etc. ; dans la mesure où, dès la mise au point de coordination générale, il n'aura pas fait prévaloir ces détails auprès des entreprises concernées. L'Entrepreneur doit la protection de ses ouvrages en cours d'exécution contre toutes intempéries et dommages.

A) Menuiseries intérieures

Bois :

Tous les bois employés seront conformes aux appellations figurant dans la nomenclature des bois des normes NFB 50,51,52,53.

Les essences de bois seront du choix minimum suivant la Norme NFB 53.510

Les menuiseries intérieures seront en sapin rouge du Nord

Les panneaux en fibre de bois devront correspondre à la norme NFB 54.050 et ceux de particules à la norme NFB 54.100

Tous les bois mis en oeuvre devront être absolument secs. Ils seront sains, droits de fil, exempts de nœuds vicieux, sans aubier, sans défauts d'aucune sorte, liures, roulures, pourritures, etc...

Tous les bois seront replanis, poncés au papier de verre, les arêtes franches et vives, les moulures poncées avec soin.

Il ne sera toléré aucune épaufrure.

L'entrepreneur devra la protection de tous ces ouvrages notamment des huisseries et dormants.

Protection fongicide et insecticide de tous les bois par trempage long ou injection sous pression.

Les bois sont destinés à être peints sans spécifications contraires.

Les sections de bois précisées dans les pages suivantes sont, bien entendu les sections obtenues après corroyage.

Les sections de bois devront répondre aux normes en vigueur

Quincaillerie

La quincaillerie utilisée sera de première qualité S.N.F.Q. normalisée.

Des échantillons devront être soumis à l'approbation du Maître d'Ouvre avant approvisionnement.

Toutes les pièces seront en acier inox, métallisé ou en aluminium.

Les références précisées au descriptif ne sont données qu'à titre indicatif ; les articles proposés par l'entrepreneur doivent être de qualité au moins égale à celle des articles référencés sinon de qualité supérieure .

Trois clefs seront fournies avec chaque serrure de sûreté. Une clef pour les portes intérieures.

Ces clefs seront remises au maître d'ouvrage lors de la réception des travaux et comporteront les étiquettes porte clefs nécessaire à leur identification.

Un organigramme sera mis en place avec le maître d'ouvrage avec un passe partout général, 5 clefs passe seront fournies.

Pose des menuiseries

La pose, le réglage et le scellement des menuiseries seront faits par le titulaire du présent lot, conformément à l'article 008 du présent CCTP et aux prescriptions du chapitre 3.17 du cahier 173 du CSTB

Les huisseries seront obligatoirement spitées au sol au moyen d'équerres métalliques.

Elles seront maintenues en plafond par tout moyen approprié en aucun cas, des aiguilles métalliques ayant servi au raidissage des huisseries ne seront abandonnées dans les cloisons.

Des pattes à scellement de 110 seront placées de part et d'autres des montants, trois par montant, pour assurer une solidarisation parfaite avec les cloisons de distribution

Les bois posés en feuillure seront fixés par pattes à scellement de 110, trois sur chaque montant , une sur la traverse .

L'entrepreneur restera, en tout état de cause responsable de l'aplomb et du de ces menuiseries

Protection des menuiseries

Dès que les menuiseries auront été posées, l'entrepreneur devra en assurer la protection par tout moyen approprié, contre les chocs et dégradations de toutes sortes

Tout élément menuisé ayant subi des détériorations, faute d'une protection efficace, sera remplacé aux frais exclusifs de l'entrepreneur du présent lot.

Impression - réception des ouvrages

Les menuiseries destinées à être peintes recevront une impression prévue au lot peinture. Celle-ci ne sera appliquée qu'après réception des menuiseries par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de contrôle

L'entrepreneur devra stocker ses menuiseries à l'intérieur des locaux

Portes

Fabrication et classification des portes suivant normes NF P . 23.302 à 23.304 et 23.501

Les portes devront être agréées du label C.T.B. (label rouge)

Les portes seront mises en place et réglées avant l'exécution des revêtements de sol collés et des peintures .

Elles seront ajustées après pose des revêtements de sol pour assurer un jeu de fonctionnement normal

Habillage

En règle générale, toutes les menuiseries devront être accompagnées de leur habillage

Les habillages seront posés avant la mise en peinture des murs.

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra réceptionner les ouvrages sur lesquels il devra intervenir.

En cas de défectuosité, il préviendra l'Architecte.

Sinon, il sera seul responsable des conséquences de ses malfaçons sur ses propres travaux.

Les détails d'exécution seront mis au point dès le début de chantier en accord avec les autres entreprises, et approbation de l'Architecte.

Les ouvrages seront bien replanis, poncés au papier de verre, les arêtes franches et vives, les moulures poncées avec soin, les onglets bien raccordés. Il ne sera toléré aucune épaufrure, l'entrepreneur devant fournir toutes les tringles nécessaires à la protection de ses ouvrages notamment dans les feuillures des dormants.

L'entrepreneur sera responsable des défauts de dessiccation des bois et devra, durant l'année de garantie, donner les jeux aux parties ouvrantes, en particulier avant l'exécution des peintures.

Les essais de moulures, profils et tout autre détail, à grandeur d'exécution, demandées par l'Architecte, seront à la charge de l'Entrepreneur et devront être inclus dans le montant du forfait, ainsi que tous les plans de détails à fournir avant exécution des menuiseries.

Paumelles suivant échantillons vus sur le chantier avec l'architecte.

Mise en jeu de toutes les menuiseries après peinture.

B) Plâtrerie sèche

Plaques de parement

Pose :

La mise en oeuvre sera faite selon les prescriptions et recommandations du fabricant et de l'avis technique.

Un vide d'air de 1 cm sera ménagé entre mur et isolation, impératif.

Tasseau horizontal en bois traité pour raccord entre panneaux pour les grandes hauteurs et fixations mécaniques de sécurité.

Au droit des appuis béton des croisées, il sera conservé une épaisseur minimum de 40 mm d'isolant pour éviter la formation d'un pont thermique.

Finition :

Les joints des cloisons et des plafonds en plaques de parement décrits au présent lot et situés :

- ◆ entre les différentes plaques,
- ◆ entre les plaques et la maçonnerie,
- ◆ entre les plaques verticales et les plaques de plafond, seront traités selon l'article 1.4 du DTU n 25.41, au moyen de bandes pour joints, d'enduits de collage et de finition après préparation nécessaire.

Exécution soignée de 3 passes d'enduit pour permettre l'application directe de la peinture sans autre préparation.

Les rives apparentes des cloisons de doublage seront dissimulées et protégées par une bande collée.

Bande spéciale pour les angles.

Raccords - Etanchéité :

Dans les pièces sèches, pose sur sol brut, avec calfeutrement du pied des complexes en laine minérale ou mousse de polyuréthane.

Dans les pièces sèches et humides la partie basse des complexes sera protégée contre l'humidité

- ◆ par un profilé U en matière plastique de 0.02 m de hauteur minimum, pose sur le sol brut avec interposition d'un joint mastic.
- ◆ ou par une feuille de polyane de 100 microns, arasée au niveau du sol fini et complément d'étanchéité par un joint mastic de 1ère catégorie, agréé SNJF.

Recommandations :

L'Entreprise devra fournir les Procès Verbaux de résistance thermique.

Le panachage des marques est strictement interdit.

Les gaines électriques seront soigneusement encastrées, sans dépasser la mi-épaisseur de l'isolant.

Les emplacements des boîtiers électriques seront soigneusement découpés à la scie cloche.

Cloisons Placostil

Pose :

Fixation au sol avec interposition d'un ruban de mousse à cellules fermées.

Les huisseries seront posées à l'avancement, pose d'une fourrure au pourtour pour compenser la différence d'ép. le cas échéant.

Les cloisons Placostil seront raccordées au G.O., les doublages venant en butée.

Poteaux d'arrêts de cloison à charge du présent lot.

Les ossatures seront montées jusque sous dalle ou charpente, compris toutes sujétions de fixations et ouvrages complémentaires.

Dans les locaux comportant des appareils sanitaires suspendus, le plaquiste devra prévoir la fourniture et pose de support sanitaire Placostil, selon accord implantation à fournir par le lot technique correspondant.

Les canalisations (ou leur fixation) devront être désolidarisées de l'ossature métallique.

Des renforts pour fixation d'objets lourds seront disposés à la demande.

Raccords – Etanchéité :

Étanchéité périphérique en traitant le joint sur l'avant-dernière plaque de chaque face.

Étanchéité en partie basse par joint entre le sol et la plaque.

Dans les pièces humides et celles recevant un carrelage scellé, mise en place d'un polyane 100 microns avec remontée de part et d'autre de 200 mm.

Finition :

Les joints des cloisons et des plafonds en plaques de plâtre décrits au présent lot et situés :

- ◆ entre les différentes plaques,
- ◆ entre les plaques et la maçonnerie,
- ◆ entre les plaques verticales et les plaques de plafond, seront traités selon l'article 1.4 du DTU n 25.41, au moyen de bandes pour joints, d'enduits de collage et de finition après préparation nécessaire.

Exécution soignée de 3 passes d'enduit pour permettre l'application directe de la peinture sans autre préparation.

Bande spéciale pour les angles.

C) Faux plafonds

Supports :

Avant de commencer ses travaux, l'Entrepreneur doit réceptionner les ouvrages sur lesquels il aura à intervenir (implantation, planimétrie, aplomb, équerrage, dimensions, finitions, etc...). En cas de défaut, il prévient le Maître d'Oeuvre afin que celui-ci puisse y remédier. Sinon, il sera seul responsable des conséquences de ces malfaçons sur ces propres travaux.

La mise en oeuvre ne pourra être effectuée que si les conditions suivantes sont toutes satisfaisantes :

- ◆ Les enduits plâtre ou mortier doivent être "sec à l'air",
- ◆ Les vitrages doivent être posés,
- ◆ Une réhumidification des locaux ne doit pas être à craindre.

Si le taux d'humidité dépasse 70 %, il y a lieu d'utiliser des matériaux dont l'emploi est prévu en milieu humide.

Il y a intérêt à stocker les matériaux fibreux pendant 48 heures avant leur pose.

Les matériaux fibreux, quels qu'ils soient, ne doivent être posés que si l'humidité relative et la température sont voisines de celles correspondant à l'utilisation normale des locaux.

Transport et stockage :

Les panneaux sont livrés dans des emballages cartonnés qui ne doivent jamais être posés sur chant.

Ils doivent être entreposés horizontalement dans un endroit absolument sec.

Les panneaux doivent toujours être sortis 2 par 2, à deux mains et côté peint, comme ils sont livrés.

L'Entrepreneur sera responsable de la bonne livraison de son ouvrage jusqu'à réception définitive et changera toutes les dalles ou ossature endommagées.

Il devra toutes les découpes nécessaires au passage ou encastrement des orifices de ventilation, luminaires éventuellement, découpes le long des murs ou entourages de structures.

L'Entrepreneur devra tenir compte des lots techniques, électricité, VMC, plomberie, chauffage, etc... pour les profilés et leurs implantations afin de ne pas gêner les canalisations techniques.

3-Description des ouvrages.

Menuiseries intérieures.

A) Portes intérieures

3-1 Généralités.

Portes intérieures conformes à la norme NFP23 qualifiée CTB FASTE et bénéficiant du label CSTB.

Huisseries et Bâtis :

Bâtis en Sapin du Nord ou bois exotique suivant localisation avec feuillures et rainures.

Huisseries en Sapin du Nord, ou bois exotique suivant localisation pour cloisons de distribution de 0,07ep ou 0,10ep.

La surépaisseur du recouvrement par rapport à la cloison sera de 15mm environ.

Tapées en sapin du Nord périphériques de calfeutrement des surépaisseurs de doublages.

Fixation par pattes à scellement.

Vantaux :

Prépeints:

Portes isoplanes prépeintes à âme alvéolaire ou panneaux de particules à âme pleine conforme à la norme P 23.301 et bénéficiant du label CSTB, avec deux parements en fibre dure de 40 mm dans cadre sapin insensible à l'humidité, revêtu d'un apprêt spécial permettant la finition sans apprêt avant peinture.

Pose des menuiseries:

La pose des menuiseries sera à la charge du présent lot.

Habillages:

Les menuiseries devront être accompagnées de tous les habillages nécessaires pour une parfaite finition des ouvrages.

VMC :

Pour permettre le fonctionnement de la VMC, un jour de 15 mm environ sera aménagé sous les portes intérieures.

Ferrage:

La quincaillerie utilisée sera de première qualité S.N.F.Q. normalisée.

Paumelles en acier soudées ou vissées.

Gâches avec carter soudé.

Crémones :

Crémone pompier apparente, commande centrale avec blocage haut et bas pour le vantail semi fixe dans le cas de portes à 2 vantaux.

Ferme porte:

Ferme porte à pignon et crémaillère de type Dorma, ref TS 73/AV, 4 V, compris tous accessoires et fixations.

Avec force de fermeture réglable progressive selon CIN 18 263, partie 2 .

Teintes au choix de l'architecte sur palette du fabricant.

A prévoir sur chaque vantail sur les portes à 2 vantaux avec sélecteur de fermeture.

Quincaillerie:

Equipements spécifiques suivant localisation des portes dans la gamme :

Ensemble béquilles doubles ligne **JAZZ**, finition chromé velours sur rosettes des ets BEZAULT, compris rosaces ovales pour béquilles et clés et tous accessoires.

Signalisation :

Signalisation des portes vitrées à hauteur de vue conforme à la réglementation et au code du travail. (Bandes adhésives etc...)

Accessoires pour personnes à mobilité réduite.

Barres de tirages droites, horizontales de 300mm, en nylon, ref. 0444 030 avec rosace renforcée des ets Normbau de 30mm permettant de refermer la porte de l'intérieur des sanitaires

Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Noyau acier anti-corrosif, avec rosaces Ø 70 mm

Sous-rosace acier ou sans rosaces,

Fixation par vis invisibles.

3-2 Portes coupe feu ou Pare flamme.

Portes prépeintes, coupe feu et acoustiques à simple action, âmes en panneaux de particules à âme pleine, huisseries et bâtis en bois exotique à feuillures avec rainures pour joints acoustiques et coupe feu en rainure périphérique et bas de porte.

Feuillure centrale avec joint thermo - gonflant pour porte à 2 vantaux.

◆ Serrures à larder Vachette D455, sûretés à cylindre pêne dormant et demi tour.

◆ Cylindre européen à double entrée de type Vachette 5 des ets Vachette ou équivalent et trois clefs sur organigramme.

Organigramme à coordonner avec le lot Menuiseries extérieures et le maître d'ouvrage.

◆ Béquilles doubles, rosettes pour béquilles et clés et tous accessoires dans la gamme définie ci – dessus.

Porte coupe feu qualifiée FASTE

Classement feu : **CF 1/2heure.**

Classement acoustique : 21dBA minimum.

Stabilité : stable en ambiance différentielle climat II, niveau 2.

Thermique : K : 1,66W/m²°C

Prévision:

Blocs portes à 1 vantail de 0,93 x 2,04h avec ferme porte .

◆ Réserve.

Blocs portes à 1 vantail de 0,83 x 2,04h sans ferme porte .

◆ Local technique dans remise, porte placard EDF.

Bloc porte à 2 vantaux, crémone pompier sur semi – fixe, sans ferme porte:

◆ Local technique dans remise, portes placard EDF.

3-3 Portes à âme pleine phoniques.

Portes isoplanes pré peintes à âme pleine acoustique composite hétérogène, huisseries en bois exotique avec feuillures et rainures, joints acoustiques en rainure périphérique.

Affaiblissement acoustique : 30dbA.

Crémone apparente, commande centrale avec blocage haut et bas pour le vantail semi fixe.

◆ Serrures à larder Vachette D455, sûretés à cylindre pêne dormant et demi tour.

Cylindre européen à double entrée de type Vachette 5 des ets Vachette ou équivalent et trois clefs sur organigramme.

Organigramme à coordonner avec le lot Menuiseries extérieures et le maître d'ouvrage.

◆ Béquilles doubles, rosettes pour béquilles et clés et tous accessoires dans la gamme définie ci – dessus.

Prévision: Blocs portes à 1 vantail, dimensions 0,93 x 2,04h

◆ Bureau.

◆ Salle de réunion.

3-4 Portes à âme pleine.

Portes isoplanes pré peintes à âme pleine, huisseries ou bâtis en Sapin du Nord.

Crémone apparente, commande centrale avec blocage haut et bas pour le vantail semi fixe.

◆ Serrures à larder Vachette D455, sûretés à cylindre pêne dormant et demi tour.

◆ Cylindre européen à double entrée Vachette 5 des ets Vachette ou équivalent et trois clefs sur organigramme.

Organigramme à coordonner avec le lot Menuiseries extérieures et le maître d'ouvrage.

◆ Béquilles doubles, rosettes pour béquilles et clés et tous accessoires dans la gamme définie ci – dessus.

Prévision: Blocs portes de 0,93 x 2,04h:

◆ Sanitaires. avec dégagement.

Bloc portes à 2 vantaux de 1,83 x 2,04h tiercée avec crémone sur semi fixe.:

◆ Club House.

Porte isoplane pré peinte à âme pleine, huisseries ou bâtis en Sapin du Nord.

◆ Serrures à larder, Vachette D453, bec de cane à condamnation, décondamnable de l'extérieur.

◆ Béquilles doubles, rosettes pour béquilles et tous accessoires dans la gamme définie ci – dessus.

Bouton de condamnation avec voyant.

Prévision: Blocs portes de 0,93 x 2,04h

Ferme :

◆ Sanitaire femme.

- ◆ Sanitaire homme..
- Sanitaires publics :
- ◆ Sanitaire femme.
- ◆ Sanitaire homme..

Barre de tirage droite, horizontales de 300mm env, en tube inox brossé de 30mm permettant de refermer la porte de l'intérieur des sanitaires

Prévision: Blocs portes:

- Ferme :
- ◆ Sanitaire femme.
- ◆ Sanitaire homme..
- Sanitaires publics :
- ◆ Sanitaire femme.
- ◆ Sanitaire homme..

3-5 Portes de placards.

Portes isoplanes pré peintes à âme pleine, huisseries ou bâtis en Sapin du Nord avec feuillures et rainures.

- ◆ Loqueteaux magnétiques hauts et bas sur chaque vantail.
- ◆ Poignées de tirage et tous accessoires dans la gamme définie ci – dessus.

Prévision: Blocs portes de placards à 2 vantaux

- ◆ Placard de l'entrée.

3-6 Organigramme

Pour toutes les portes équipées de serrures, l'entreprise doit l'étude de l'organigramme des combinaisons de passe en accord avec le maître d'ouvrage.

L'ensemble des clés sera remis le jour de la réception des locaux, munies d'étiquettes de repérage portant l'indication du local concerné.

Les passes généraux et partiels seront remis en 5 exemplaires.

Les clés individuelles en 3 exemplaires.

Une coordination sera à prévoir avec le lot Menuiseries extérieures et les éventuels autres lots concernés pour la compatibilité des cylindres et l'organisation de l'organigramme.

prévision: Pour les portes définies ci-dessus.

B) Habillages et finitions

3-7 Chant plats.

Chant plats Sapin du Nord 6/35 à arêtes vives au pourtour des bâtis et huisseries en S d N.

Chant plats Sapin du Nord à arêtes vives de dimensions adaptées pour les habillages divers.

Chant plats bois exotique 6/35 à arêtes vives au pourtour des bâtis et huisseries de la même nature.

Chant plats bois exotique à arêtes vives de dimensions adaptées pour les habillages divers.

L'Entrepreneur devra également tous les calfeutrements, baguettes d'angle ou quart-de-rond, nécessaires au parfait achèvement de l'Ouvrage.

Prévision : Sur l'ensemble de l'opération :

- ◆ En périphérie des bâtis et huisseries des portes, etc....
- ◆ Pour tous les habillages et ouvrages divers en tous endroits pour une parfaite finition des ouvrages.

3-8 Plinthes bois

Plinthes en SDN de 10x 70mm fixées par clouage ou collage sur murs ou cloisons .

Assemblage soigné par coupes à 45 ° dans les angles.

Prévision: Salle de réunion, Bureau et Club House.

3-9 Tablettes intérieures de baies

Tablettes en Douglas, groupe 1, de 20 mm d'épaisseur.

Fixations par vis mastiquées sur tasseaux sapin compris calages nécessaires.

Saillies par rapport au support.

Angles arrondis.

Dimensions, longueur, largeur suivant plans.

Prévision : Baies extérieures au rez de chaussée dans existant en éveil de baies suivant plans et coupes.

3-10 **Arrêts de cloisons et encadrements**

Poteaux :

Poteaux verticaux en Douglas traité avec arêtes arrondies, feuillure pour encastrement de la cloison et surépaisseur formant habillage et calfeutrement.

Épaisseur totale suivant épaisseur de la cloison.

Pose par encastrement de la cloison dans la partie évidée, vissage mastiqué sur la cloison et en plafond.

Encadrement :

Encadrement en Douglas traité comprenant montants verticaux et traverses horizontales formant linteau avec arêtes vives, feuillure pour encastrement de la cloison dans la partie évidée et surépaisseur formant habillage et calfeutrement.

Pose par fixation sur ossature.

Section suivant épaisseur du complexe doublage et murs à ossature bois.

Prévision : Suivant plans, coupes:

- ◆ Encadrements des baies extérieures dans l'épaisseur des cloisons de doublage.
- ◆ En arrêt des cloisons et encadrements de cloisons à tous endroits nécessaires pour une parfaite finition.

3-11 **Butoirs de portes**

Fourniture et pose d'un butoir en caoutchouc fixé par vissage dans le sol ou sur rampant.

Réf: Bezault., avec platine à visser permettant le démontage du butoir.

Prévision : A toutes les portes intérieures ci-dessus et suivant positionnement des portes vis-à-vis des cloisonnements.

3-12 **Joint de dilatation.**

Quart de rond de 15mm avec entaille de part et d'autre du joint de dilatation fixés sur doublage, distribution ou murs.

Panneau de contreplaqué de 6mm débordant de 3 cm de part et d'autre du joint de dilatation.

Le panneau de contreplaqué sera positionné dans les entailles des quarts de rond et fixé sur un seul quart de rond et en dilatation libre sur l'autre.

prévision : Joints de dilatation intérieurs entre existant et extension Club House et Réserve.

3-13 **Signalétique**

Portes étiquettes en nylon (polyamide) avec fenêtres transparentes et étiquettes coloris blanc de 100 x 80mm fixé par vis référence 846.01 de la société Normbau ou équivalent.

Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Impression des étiquettes suivant indication du maître d'ouvrage en cours de travaux.

Prévision : Salle de réunion, Bureau, Club House.

3-14 **Idéogramme**

En nylon (polyamide) fixé par autocollant fort au verso de la pièce, référence "PCT" de la société Normbau ou équivalent.

Idéogramme spécifique suivant type de locaux.

Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Prévision : Ferme :

- ◆ Sanitaires.
 - ◆ Sanitaire femme.
 - ◆ Sanitaire Homme.
- Sanitaires publics :
- ◆ Sanitaire femme.
 - ◆ Sanitaire Homme.

3-15 **Trappes de visite.**

Trappes conformes aux normes NFP 23-501/NFP 23-502 avec procès-verbal d'essai.

Trappes CF 1/4 h si $S \leq 0,25m^2$ ou CF 1/2 h dans autres cas.

Cadres en bois exotique à feuillure, à fixer sur cloisonnement.
Trappes en panneaux de particules de 16 mm, classe NF, CTBH et M1, de type Panoflam de chez Isoroy avec alaise en bois dur périphérique.
Fixation par vis cuvettes en inox, de longueur suffisante.
Chants-plats pour raccords avec cloison.
Joint coup feu et d'étanchéité à lèvre en périphérie du cadre.
Dimensions : suivant localisation.
prévision: Trappes de visite pour coffres et gaines techniques.

3-16 **Coffre et trappes.**

Ossature en SDN traité formant coffre et support de trappe y compris toutes sujétions de fixation sur ossature bois, fixations bois sur bois par pointage à la pointe torsadée.
Trappe en médium de 16 mm, classe NF, CTBH avec alaise en bois dur périphérique, cadre en sapin du Nord à fixer sur ossature avec feuillure et joint d'étanchéité à lèvre en périphérie, ferrages par doubles charnières invisibles, fermeture par carré ou loqueteaux magnétiques, ouverture à 180 ° vers le bas.
Chant - plats pour raccords avec les plafonds.
Isolation incorporée dans ossature en laine de roche nue de 100 mm épais à coller sur la trappe.

Prévision: Nourrices pour chauffage par le sol, 2 unités.

3-17 **Trappes d'accès aux combles.**

Pour mémoire.

3-18 **Habillages bois.**

Support :

Maçonnerie existante

Ossature de support :

Ossatures de structure et de support en sapin du Nord, traité, classe 2, qualité charpente comprenant :

- ◆ Lisses (semelles) basses, lisses intermédiaires et lisses hautes.
- ◆ Toutes les fixations et assemblages entre éléments bois et avec ossature en maçonnerie..

Fixations sur ossatures bois par pointes torsadées.

Fixations sur maçonneries par chevilles expansives adaptées.

Visserie inox.

Section des ossatures suivant isolation et panneaux de revêtement.

Isolation:

Panneau semi rigide en laine minérale .

Voile noir entre isolant et panneaux décoratifs.

Isolation thermique épaisseur pour R = 1,25.

Classement feu : M0 avec PV CSTB.

Pose, calage entre montant de l'ossature bois.

Parements bois :

Habillage toutes faces vues compris jambages d'extrémité par parement en clins DOUGLAS pose verticale y compris toutes sujétions de calepinage.

Frises bouvetées qualité sans nœuds et défauts avec façon de joints creux, épaisseur 20 mm, largeur à définir.

Fixations par pointes en acier inox 18 %, chassées sur ossatures ci-dessus.

Découpes soignées.

Habillages, moulures de joints, accessoires nécessaires pour une parfaite finition au niveau des angles saillants, rentrants, des liaisons avec bâtis de portes, cloisons de doublage , murs en maçonneries etc... par planches et profilés de calfeutrement à feuillure.

Tous parements recevront une finition peinture ou lasure à charge du lot Peinture.

prévision: Suivant plan, coupe et détail Architecte.

- ◆ Encadrements de portes ou passages libres dans refends existants de la Salle de réunion, dégagement et Club House.

C) Agencement.

3-19 Aménagements placards .

Aménagements :

Tablettes horizontales en panneaux de particules épaisseur minimum 22mm avec finition mélaminé et chants plaqués.

Séparations verticales identiques, chants plaqués compris fixations.

Décor et teintes au choix de l'architecte.

Ossatures complémentaires fixées sur cloisonnements d'épaisseur et sections suffisantes suivant dimensionnements des étagères et destination.

Prévision : Placard de l'Entrée

Aménagement comprenant.

- ◆ Séparation verticale toute hauteur.
- ◆ Tablettes horizontales, 4 tablettes sur la hauteur dans chaque compartiment.

3-20 Coffres « luminaires ».

Ossature.

Ossature principale en sapin du Nord traité compris cours d'entretoises.

Sections et espacements suivant panneaux d'habillage.

Ossature secondaire en SDN traité non visibles dans coffre pour recevoir l'habillage vertical..

Assemblage et fixations :

- ◆ Par pointages soignés à la pointe torsadée, connecteurs métalliques pour assemblages bois sur bois.

Habillages.

Habillage des faces vues non revêtues de plaques de plâtre en panneaux de particules en Médium MDF

Sécurité, classement au feu M2 minimum avec PV.

Epaisseur 19mm minimum.

Chants en médium moulurés, angles arrondis ou vifs suivant détail Architecte.

Fixations par vis mastiquées sur tasseaux sapin compris calages nécessaires.

Prévision : Salle de réunion:

Coffre pour encastrement luminaires toute longueur de part et d'autre du faux plafond à +2,70 suivant coupe 1

3-21 Meubles divers

Meubles divers, bar etc....sans objet non prévu.

D) Escaliers.

3-22 Escalier intérieur bois

Escalier :

Escalier conforme à la réglementation handicapé en vigueur en ce qui concerne les dimensionnements, emmarchements ; gardes corps etc....

Escalier droit comprenant :

- ◆ Double limon apparent pour chaque volée en Douglas traité, sans aubier, raboté toutes faces.
Limon à crémaillère en support des lames bois des emmarchements.
- ◆ Marches droites, sans contremarches, sous faces des marches apparentes.
Marches en lames striées sur le dessus, anti-dérapantes en bois « Merbau » spécial terrasse ou équivalent, traitement autoclave, classe 4.
- ◆ Assemblage par tenons, mortaises et vis de fixations mastiquées.
- ◆ Protection de l'escalier.

Plans et détails à soumettre à l'Architecte avant exécution.

Marches de hauteur inférieure ou égale à 17 cm, giron supérieur ou égal à 28cm.

Garde-corps :

Garde-corps mixte bois et acier inoxydable lisse standard de nuance 18.9E austénitique à 18% de chrome et 9% de nickel, norme Z7CN18.09 Afnor constitué suivant plans architecte:

- ◆ De poteaux supports tubulaires profils, sections et espacement suivant détail Architecte, avec platines basses de fixation sur plancher.
- ◆ D'une lisse basse.

- ◆ De supports de lisse haute formant main courante.
- ◆ D'une lisse formant main courante haute en Douglas groupe 1, sans aubier.
- ◆ D'un barreaudage vertical de remplissage tubulaires.

Fixation des ouvrages par boulonnerie et visserie acier inox.

Fixations soignées des platines sur les ouvrages bois par visserie et boulonneries acier inox

Les fixations sur ossatures seront invisibles y compris toutes formes d'assemblages et profilés pour dissimuler ces fixations.

Ecartement et hauteur réglementaire suivant DTU et normes NFP 01.012 et 01.013.

Prévision: Suivant plans et coupes Architecte:

- ◆ Escalier du Club House avec gardes corps rampants.

Plâtrerie sèche .

E) Généralités.

3-23 Généralités.

Cloisons de doublages ou distribution réalisées du sol aux plafonds suivant plans et coupes y compris dans hauteur des pléniums.

Plaques de plâtre renforcées :

Conforme aux normes, DTU 25.41, avis techniques des cloisons et recommandations du fabricant.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant.

L'étanchéité à l'air sera particulièrement soignée à toutes les liaisons.

Raccords et étanchéités suivant DTU 25.41, avis techniques des cloisons et recommandations du fabricant.

Supports sanitaires pour appareillages sanitaires, voir lot Plomberie.

Ossatures métalliques:

Ossature métallique constituée cornières au sol et plafond fixées par pistocellement, chevillage-vissage, de fourrures en acier galvanisé épaisseur 6/10°, sections et Implantation à 0,40 ou 0,60 m suivant type de cloisons.

Le type d'ossature tant en dimensionnement que répartition sera établi en fonction du type de cloison, de la hauteur sous plafond suivant recommandations du fabricant et normes.

Renfort d'ossature par supports sanitaires pour appareillages sanitaires à charge du présent lot, voir lot Plomberie.

F) Doublages.

3-24 Isolation murs à ossature bois.

Isolation :

Isolation thermique en panneaux semi rigides de laine minérale type ISOCONFORT 35 MOB des ets Isover ou équivalent

Certification : ACERMI.

Isolation thermique : $R^*=4,00 \text{ m}^2 \cdot \text{°K/W}$.

Classement feu : M O avec PV CSTB.

Comportement à l'eau : non hydrophile.

Épaisseur: 140 mm.

Pose : calage entre ossature de bardage bois dans le vide entre parements et supports PB Fix.

Les caractéristiques des isolants et leur mise en œuvre devront être conforme à minima à l'étude thermique « RT existant » jointe au dossier d'appel d'offre.

Prévision : Suivant plans, coupes Architecte :

- ◆ Isolation dans mur à ossature bois de la Salle du conseil.
Club House.
 - ◆ Mur périphériques à ossatures bois de l'extension
 - ◆ Pointe de pignon Sud.
- Réserve.
 - ◆ Mur périphériques à ossatures bois.
- Sanitaires publics.
 - ◆ Mur de façade Sud.

3-25 Pare vapeur.

Système freine-vapeur et étanchéité à l'air hygrovariable suivant norme et DTU 31 .2. de type Pro clima DB + des ets Pro Clima ou équivalent composé de 2 couches de carton d'étanchéité, d'un film polyéthylène (sans halogènes) et d'une armature en non tissé en soie de verre, épaisseur 0,23mm.

Pose sur l'ossature bois avec soins afin de ne pas être perforé ou déchiré.

Le pare vapeur sera posé de façon continue sur l'ensemble et être étanche à l'air y compris au droit des menuiseries extérieures et entre lés.

Mise en œuvre par agrafage et recouvrement des joints avec un ruban adhésif pare vapeur et colle spéciale latex naturelle du fabricant.

Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur 10.000,

Résistance hygrovariable à la diffusion d'un facteur d'environ 4,5.

Par temps hivernal, valeur μ d supérieure à 3,5 m.

Par temps estival, valeur μ d env. 0,8 m.

Prévision : Suivant plans, coupes Architecte :

Pare vapeur agrafé sur l'ensemble de l'isolation des murs à ossature bois

Pare vapeur positionné suivant coupe et détail Architecte et sans discontinuité .

Club House.

- ◆ Mur périphériques à ossatures bois de l'extension
- ◆ Pointe de pignon Sud.

Réserve.

- ◆ Mur périphériques à ossatures bois.

Sanitaires publics.

- ◆ Mur de façade Sud.

3-26 Cloisons de doublage sur ossature métallique.

Supports :

Mur à ossature bois.

Murs existants en maçonnerie.

Type :

Cloisons de doublages constituées d'une plaque de parement sur une ossature métallique.

Ossature :

Ossature métallique constituée de fourrure en acier galvanisé épaisseur 6/10e.

Sections et Implantation à 0,40 ou 0,60 m suivant type de cloisons.

Les ossatures seront déterminées suivant type de cloisons, hauteur des cloisons et recommandations du fabricant.

Fixations sur supports bois.

Ossature complémentaire pour habillage horizontal au niveau des linteaux de baies.

Supports sanitaires pour appareillages sanitaires à charge du présent lot, voir lot Plomberie.

Parements:

Plaque de parement avec les caractéristiques suivantes suivant locaux :

- ◆ Plaques de parement standard M1 type BA13.
- ◆ Plaques haute dureté (Placodur, Prégydro ou équivalent) M1 type BA13.
- ◆ Plaque hydrofugées (Placomarine, Prégydro ou équivalent) dans locaux humides.

Dans pièces humides suivant classement « CPT carrelages » étanchéité type Placotanche ou Prégytanche avec bande d'étanchéité suivant réglementation et préconisations du fabricant.

Mise en œuvre :

La mise en œuvre sera faite selon les prescriptions et recommandations du fabricant et des avis techniques des produits employés, DTU 25.41 et normes.

Pose par vissage de plaques sur l'ossature métallique en acier galvanisé.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant.

L'étanchéité à l'air sera particulièrement soignée, notamment aux liaisons avec ossature BA et métalliques y compris tous profils complémentaires et joints mastics à ces liaisons .

Raccords et étanchéités suivant chapitre 3 "Prescriptions d'exécution" ci-dessus.

Isolation dans doublages :

Panneau semi rigide en laine de verre , sans pare vapeur type ISOCONFORT 35 MOB des ets Isover ou équivalent

Pose, calage entre montant métallique dans le vide entre parements.

Mise en œuvre dans parois verticales à ossature bois suivant recommandations du fabricant.

Classement feu : M 0 avec PV CSTB.

Pose, calage entre montant métallique dans le vide entre parements.

Épaisseur : 40 mm. Résistance thermique : $R= 1,25 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{C}/\text{W}$.

Épaisseur : 100 mm. Résistance thermique : $R_u=3,10 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{C}/\text{W}$.

Les caractéristiques des isolants et leur mise en œuvre devront être conforme à minima à l'étude thermique « RT2005 » jointe au dossier d'appel d'offre.

Sujétions :

Les cloisons de doublages seront prévues toute hauteur du dallage à la sous face des planchers ou faux solivages y compris dans la hauteur du plénum des faux plafonds.

Prévision : Suivant plans, coupes Architecte :

Doublages sur murs à ossature bois avec isolant de 40mm :

Plaques haute dureté M1 type BA13.

- ◆ Club House.
- ◆ Réserve.
- ◆ Sanitaires publics.

Doublages sur murs en maçonnerie avec isolant de 100mm :

Plaques haute dureté M1 type BA13.

- ◆ Club House.
- ◆ Réserve.

Plaques de parement standard M1 type BA13.

- ◆ Salle de réunion, dégagements, sanitaires, entrée et bureau. (Compris allèges de baies)
- ◆ Sanitaires publics.

Exécution des éveils de baies en matériau adapté suivant épaisseur disponible.

3-27 Habillages plaques de plâtre.

Type :

Habillage réalisé par mise en place d'une plaque de plâtre de parement sur cloisons et murs existants.

Supports :

Supports existants et créés.

Parements:

Plaque de parement avec les caractéristiques suivantes suivant locaux :

- ◆ Plaque standard M1 type BA13.
- ◆ Plaques haute dureté (Placodur, Prégidur ou équivalent) M1 type BA13.
- ◆ Plaque hydrofugées (Placomarine, Prégidro ou équivalent) dans locaux humides.

Dans pièces humides suivant classement « CPT carrelages » étanchéité type Placotanche ou Prégytanche avec bande d'étanchéité suivant réglementation et préconisations du fabricant.

Mise en œuvre :

Conforme aux normes : DTU 25.41 , avis techniques des cloisons et recommandations du fabricant.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant.

L'étanchéité à l'air sera particulièrement soignée , notamment aux liaisons avec ossature BA y compris tous profils complémentaires et joints mastics à ces liaisons .

Raccords et étanchéités suivant chapitre 3 "Prescriptions d'exécution" ci-dessus.

Protections en pied de cloisons suivant avis techniques.

Les plaques seront soit :

- ◆ Collées au mortier adhésif après préparation du support.
- ◆ Sur ossatures métalliques constituées de fourrures en acier galvanisé, épaisseur 6/10^{ème} de 26mm de largeur, simples, implantées à 0,60ml d'entre axe.

Prévision : Suivant plans, coupes architecte:

Murs de refend non doublés .

Plaques haute dureté M1 type BA13.

- ◆ Club House.
- ◆ Réserve.

Plaques de parement standard M1 type BA13.

- ◆ Salle de réunion, dégagements, sanitaires, entrée et bureau.

G) Distributions

3-28 Cloisons de distribution sur ossature métallique.

Type 1 :

Cloisons de distribution de 98mm épaisseur, constituées par assemblage de deux plaques de parement par face (parement double) sur une ossature métallique pour réalisation de cloisons de distribution suivant coupe feu exigé.

Classement au feu : coupe feu **1h** avec PV CSTB suivant localisation.

Type 2 :

Cloisons de distribution de 72mm épaisseur, constituées d'une plaque de parement par face sur une ossature métallique pour réalisation de cloisons de distribution.

Ossature:

Ossature métallique constituée de

- ◆ Cornières au sol et plafond fixées par pistoscellement, chevillage/vissage.
- ◆ Fournitures verticales en acier galvanisé épaisseur 6/10e, simples ou doublées dos à dos, implantées à 0,40 ou 0,60 m d'entre axe suivant hauteur de cloison.

Le type d'ossature tant en dimensionnement que répartition sera établi en fonction du type de cloison, de la hauteur sous plafond suivant recommandations du fabricant et normes.

Renfort d'ossature par support sanitaires pour appareillages sanitaires, voir lot Plomberie.

Renfort d'ossature et ossature complémentaire pour ouvrages divers fixés en cloisons.

Parements:

Plaque de parement avec les caractéristiques suivantes suivant locaux :

- ◆ Plaque standard M1 type BA13.
- ◆ Plaques haute dureté (Placodur, Prégidyur ou équivalent) M1 type BA13.
- ◆ Plaque hydrofugées (Placomarine, Prégydro ou équivalent) dans locaux humides.

Dans pièces humides suivant classement « CPT carrelages » étanchéité type Placotanche ou Prégytanche avec bande d'étanchéité suivant réglementation et préconisations du fabricant.

Isolation :

Panneau semi rigide en laine minérale,

Epaisseur : 45 mm pour cloisons de 98 et 72mm.

Classement feu : M 0 avec PV CSTB.

Indice d'affaiblissement acoustique : 47dB(A) pour cloisons de 98mm.

Type Panolène Acoustique Roulé Par de chez Isover ou équivalent.

Pose, calage entre montant métallique dans le vide entre parements.

Mise en oeuvre:

Conforme aux normes : DTU 25.41, avis techniques des cloisons et recommandations du fabricant.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant.

L'étanchéité à l'air sera particulièrement soignée, notamment aux liaisons avec ossature BA y compris tous profils complémentaires et joints mastics à ces liaisons.

Raccords et étanchéités suivant chapitre 3 "Prescriptions d'exécution" ci-dessus.

Sujétions :

Suivant plans et coupes, les cloisons de distribution monteront toute hauteur sous plafonds et planchers ou couvertures.

- prévision:** Suivant plans et coupes:
- Cloisons de 98 mm, **coupe feu 1 heure** des locaux à risque particulier.
 - ◆ Réserve avec Club House, dans encadrement de baie.
 - Cloisons de 98 mm et 72mm.
 - ◆ Dégagements, sanitaires, entrée bureau.
 - ◆ Sanitaires publics.

H) Gaines et coffres.

3-29 Coffres habillages

Ossature:

En chevrons sapin du Nord traité ou ossatures métalliques en acier galvanisé, montants doublés dos à dos, pour les grandes largeurs compris fixations.

Réservations pour trappes de visites incorporées, voir lot Carrelage et toutes réservations diverses

Habillages:

Plaque de parement avec les caractéristiques suivantes suivant locaux :

- ◆ Plaques haute dureté (Placodur, Prégydur ou équivalent) M1 type BA13 dans locaux courants.
 - ◆ Plaques à haute résistance à l'humidité et aux chocs en ciment allégé pour locaux très humide
- Fixation par STILVIS TTPC de longueur suffisante sur ossatures bois ou métalliques ci-dessus.

Traitement des joints par bande de papier spécial armé et exécution soignée de 3 passes d'enduit, suivant DTU 25.41 et pour permettre l'application directe de la peinture sans autre préparation.

Bande spéciale pour tous les angles et raccords.

Isolation :

Panneaux semi rigidex en fibres de chanvre de 80 mm épais.

Isolation continue dans angles , raccords etc... pour éviter tout pont thermique.

Dimensions :

Sections, hauteurs, nombres de côtés, suivant plans, coupes et détails Architecte..

Voir CCTP et plans lots techniques pour prestation à prévoir.

Aucune plus value pour coffres non chiffrés ne sera acceptée.

Prévision: Suivant plans, coupes:

- ◆ Coffres pour ventilations de chute et coffres divers dans la hauteur du rez de chaussée.
- Pour mémoire, coffres ou habillages en combles non aménagés, non prévus.

1) Plafonds.

3-30 Plafonds en dalles acoustiques.

Support:

Plancher bois et plancher béton.

Type :

Plafonds suspendus acoustiques en dalles type Gyptone perforées Sixto 60 de chez Placoplâtre.

Dalles en bord droit (bord A), peintes en usine.

Voile de verre collé en usine au dos des plaques.

Ossature métallique apparente de 15mm type Prélude XL/TL , finition laqué blanche.

Dimensions : 595 x 595 x 12,5mm.

Classement feu : M1

Pose :

La mise en œuvre sera faite selon les prescriptions et recommandations du fabricant et des avis techniques des produits employés et DTU 58.1.

Mise en œuvre des suspentes, porteurs et entretoises suivant prescriptions du fabricant, de la norme NFP 68203-1 et 2, référence DTU58.1.

Ossatures métallique complémentaires, pour supports des plafonds suspendus suivant nécessité.

Cornière de rive à angle rentrant laquées.

Teintes des profilés apparents et cornières de rives : blanc.

Façon pour les diverses découpes et les raccords divers.

Système de fixation anti-soulèvement des panneaux en plafonds.

Contres dalles au dessus des appareils encastrés, barrières phoniques et coupe feu.

Liaisons équipotentielles des ossatures métalliques des faux plafonds.

Hauteurs suivant coupes, suivant les locaux et les indications de l'Architecte lors de la réalisation.

Sujétions :

Réservations, découpes et mise en place pour :

- ◆ Finition des dalles de rives.
- ◆ les appareils électriques à encastrer. (Prévoir contres dalles au dessus des appareils encastrés)
- ◆ les canalisations diverses.
- ◆ les coffres divers.
- ◆ les différentes trémies.
- ◆ les appareillages et réseaux des lots techniques.

prévision: Suivant plans, coupes et plan faux plafonds Architecte:

Plafonds suspendus partiels suivant plan de calepinage :

- ◆ Salle de réunion, Sanitaires, dégagements 1 et 2, Entrée, Bureaux et Club House

3-31 Plafonds BA 13.

Type :

Plafond à joints non apparents constitué par vissage de plaques de plâtre sur une ossature métallique en acier galvanisé épaisseur 6/10e suspendue par pattes à la structure de support.

Implantation de la structure à 0,50 ou 0,60 m d'entre axe suivant caractéristiques du plafond et éventuel coupe feu.

Lors de grandes portées, l'ossature secondaire sera clipsée sur une ossature primaire pour grande portée suspendue par pattes à la structure ce support.

Caractéristiques :

Parements suivant localisation :

Type1 :

Parement en plaques de plâtre BA 13 standard M1.

Type 2 :

Parement constitué d' 1 ou 2 plaques de type adapté et avec joints transversaux et longitudinaux protégés, suivant coupe feu désiré.

Hauteur du plénum suivant recommandations du fabricant et PV du CSTB.

L'entreprise devra l'exécution conformément au PV du CSTB obtenu par le fabricant et la fourniture de ce PV.

Mise en œuvre :

Conforme aux normes : DTU 25.41, avis techniques des plaques de plâtre et recommandations du fabricant.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant.

Sujétions :

Réservations dans plafonds pour gaines, trappes etc ...

Habillages divers en plafonds, trémies, lucarnes etc....

prévision: Suivant plans, coupes et plan faux plafonds Architecte:

Parement type 1 BA 13 standard:

- ◆ Salle de réunion, Dégagements 1 et 2, Entrée, Bureaux et Club House.
Plafonds suspendus partiels suivant plan de calepinage :
- ◆ Retombées de faux plafonds Salle de réunion, Entrée, Dégagement et Club House suivant coupes et plan de faux plafonds
- ◆ Sanitaires publics.

Parement type 1 coupe feu 1h sous plancher et solivage bois:

- ◆ Réserve.

J)Isolation.

3-32 Isolation dans faux plafonds.

Pare vapeur :

Système freine-vapeur et étanchéité à l'air hygrovariable suivant norme et DTU 31 .2. de type Pro clima DB + des ets Pro Clima ou équivalent composé de 2 couches de carton d'étanchéité, d'un film polyéthylène (sans halogènes) et d'une armature en non tissé en soie de verre, épaisseur 0,23mm.

Pose avec soins afin de ne pas être perforé ou déchiré.

Le pare vapeur sera posé de façon continue sur l'ensemble et être étanche à l'air y compris entre lés.

Mise en œuvre par agrafage et recouvrement des joints avec un ruban adhésif pare vapeur et colle spéciale latex naturelle du fabricant.

Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur 10.000,

Résistance hygrovariable à la diffusion d'un facteur d'environ 4,5.

Par temps hivernal, valeur μd supérieure à 3,5 m.

Par temps estival, valeur μd env. 0,8 m.

prévision: Suivant plans, coupes Architecte:

- ◆ Club House sous toiture terrasse et solivage bois compris retombées.
- ◆ Sanitaires publics.

Isolation :

Matériaux d'isolation et mise en œuvre conforme au guide de l'isolation du CSTB.

Feutre de laine de verre sans pare vapeur.

Certification :	ACERMI.
Classe :	VA2.
Classement feu :	M 1 avec PV CSTB.

Isolation horizontale et rampant:

Épaisseur : 300mm en 2 couches.
Résistance thermique : $R=8,55 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{C}/\text{W}$.

Épaisseur : 200mm.
Résistance thermique : $R_u=5,00 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{C}/\text{W}$.

Épaisseur : 120mm.
Résistance thermique : $R_u=3,40 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{C}/\text{W}$.

Pose horizontalement sur plafonds ou solivages, sans creux, ni vide d'air .

Pose en rampant par embrochements sur préfixes et platines fixés sur charpente , sans creux, ni vide d'air.

Les caractéristiques des isolants et leur mise en œuvre devront être conforme à minima à l'étude thermique « RT2005 » jointe au dossier d'appel d'offre.

Prévision: Isolation suivant plans et coupes, horizontale ou rampant dans l'ensemble des locaux.

Épaisseur 120mm en sous faces planchers béton haut du rez de chaussée :

- ◆ Salle de réunion, Dégagements, Sanitaires, Entrée, Bureaux.

Épaisseur 200mm en sous faces toiture terrasse:

- ◆ Club House.
- ◆ Réserve.

Épaisseur 200 et 300mm suivant étude thermique , plans et coupes architecte horizontalement en solivage bois et en retombées verticales:

- ◆ Club House.

Épaisseur 200mm en rampant:

- ◆ Sanitaires publics.

Fin du lot "Menuiseries intérieures – Plâtrerie sèche- Plafonds suspendus"